

Vos questions / nos réponses

# Deprime

Par [Profil supprimé](#) Postée le 03/02/2022 20:10

3 ou 4 témoignage que je poste ici je n'en peux clairement plus 8 000€ de perte ces 4 derniers mois 3 crédit perdu en 1 semaine chacun sur le dos, on est le 3 février j'ai été payé le 31 janvier je n'est plus un seul euros de mon salaire comment je vais tenir le mois ? Comment mettre l'essence ? Comment vivre ? Je me sens bête je suis au bout du rouleau je men sortirais jamais

---

**Mise en ligne le 04/02/2022**

Bonjour,

Nous comprenons bien votre désarroi et votre inquiétude sur l'avenir dans la situation que vous décrivez. Vous évoquez plusieurs témoignages déposés sur cet espace et nous vous informons que notre service dispose d'un espace « Témoignages » et d'un autre « Forum de discussions dont nous vous joignons les liens ci-dessous dans le cas où vous souhaiteriez faire part de votre expérience et de vos difficultés liées à votre pratique de jeu à d'autres joueurs.

Vous avez posté votre message sur un espace « Questions/Réponses » en lien avec des professionnels, aussi nous souhaitons apporter des pistes de réponse à votre questionnement.

A la lecture de votre récit, nous comprenons une perte de contrôle de votre pratique de jeux qui porte à conséquences sur votre vie quotidienne et vous met en difficulté.

Afin d'être aidé à comprendre ce qui vous conduit à cette dépendance et vous en libérer, il nous semble important de vous rapprocher d'une équipe de professionnels spécialisés sur la question de la dépendance au jeu.

Nous vous joignons deux liens ci-dessous de structures qui disposent de ce que l'on appelle un « binôme jeu » composé d'un thérapeute addictologue et d'un travailleur social. Cela permet de considérer les problématiques dans leur globalité, morales et financières.

Nous n'avons pas connaissance de votre pratique (en réel ou virtuel) mais il nous semble important de vous informer également de la possibilité de vous faire interdire de jeu afin de vous protéger. C'est une démarche personnelle qui vise à vous protéger de votre addiction. Elle peut venir en complément de la prise en charge thérapeutique. Voir lien ci-dessous « Se faire interdire ou exclure des casinos et sites de jeux ».

Si vous souhaitez évoquer votre situation sous forme d'échanges ou encore avoir davantage d'informations sur les différentes orientations, vous pouvez nous contacter de façon anonyme au 09 74 75 13 13 de 8h à 2h (appel non surtaxé) ou par chat de 8h à minuit via notre site.

Nous vous encourageons dans l'entreprise d'une démarche d'aide,

Cordialement

---

**Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les s**

---

### **[CSAPA - Association Addictions France 66](#)**

37, boulevard Kennedy  
Immeuble Le Marylin  
**66100 PERPIGNAN**

**Tél :** 04 68 51 25 41

**Site web :** [addictions-france.org/](http://addictions-france.org/)

**Secrétariat :** Lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h, mardi de 9h à 13h et de 14h à 17h, mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, jeudi de 14h à 19h30, vendredi de 9h15 à 13h et de 14h à 18h

**Accueil du public :** Lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h, mardi de 9h à 13h et de 14h à 17h, mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, jeudi de 14h à 19h30, vendredi de 9h15 à 13h et de 14h à 18h

**Consultat° jeunes consommateurs :** A la Maison des adolescents de Perpignan le mercredi, jeudi après midi et vendredi matin

[Voir la fiche détaillée](#)

### **[CSAPA Aline Vinot](#)**

11 rue Joseph Cugnot  
**66000 PERPIGNAN**

**Tél :** 04 30 53 12 98

**Site web :** [urlz.fr/iRFP](http://urlz.fr/iRFP)

**Secrétariat :** Du lundi au vendredi de 9h à 17h

**Accueil du public :** Du lundi au vendredi de 9h à 17h

**Substitution :** Délivrance et accompagnement : du lundi au vendredi de 9h à 13h

[Voir la fiche détaillée](#)

**En savoir plus :**

- [Le jeu et vous](#)
- [Interdiction de jeu](#)
- [Se faire interdire ANJ](#)